Bibliothèque de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 26 FEVRIER 1888.

PETITES ANNONCES.

COUVERTURES nettoyées par le procédé de la dite. Larrieu & Mandos.—Etablissement de teinture et de dégraissage à vapeur de Bienville. 134 1/2 rue Poydras et 64 Royale. 19 fév—1m

A. B. Phillips, notaire, 5 Comi. Place, peut prêter sur hypothèque de $60 à $80,000. 23 déc—3m

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE dame pouvant donner d'excellentes références, désire la direction d'une maison ou le soin de quelques enfants chez elle. S'adresser Z., à l'ABEILLE. 26 fév—1f

UN Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution de la campagne. Il enseigne le latin et le grec, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande français pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE. 20 déc—

DEMANDES.

ON demande une cuisinière, au No 131 rue de Chartres. 26 fév—1f

ON demande—Une Française comme bonne d'enfants et femme de chambre, connaissant à quitter la ville au mois de 11 heures à midi. 637 avenue St. Charles, avec références écrites. 24 fév—2d, 25, 26.

ON demande—Une modiste expérimentée, ayant de bonnes références comme honnêteté et capacité pour prendre charge de salon de modes. Aussi une ouvrière de premier ordre, pour ajuster et garnir, pour prendre charge de l'atelier. Un salaire libéral sera donné aux deux. S. G. Kreeger, 149 rue Canal. 24 fév 2f

MODISTES—Une bonne première ayant un goût et étant très capable est demandée pour maison parisienne. Aussi une bonne deuxième pour vendeuse et quelques bonnes ouvrières, chez Kreeger, 149 rue du Canal. 22fé—

A LOUER.

A LOUER—La maison No 97 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser à M. P. ESCHER, 911 bourse Commerciale. 12 fév—2 mars

A VENDRE.

A VENDRE—Son de riz et polish en lots, au gré des acheteurs, au plus bas prix du marché. G. A. LANAUX. 22 fév—15f 71 et 73 rue Décatur.

A VENDRE—Grandes de riz de choix Caroline et Honduras en lots au gré des acheteurs, chez G. A. LANAUX. 22 fév—15f 71 et 73 rue Décatur.

A VENDRE pour cause de départ—Un café des mieux achalandé et bien achalandé en face la place centrale de la ville. Aussi, la propriété dans laquelle le café est établi depuis quarante ans. Grandes facilités de paiement. S'adresser sur les lieux, à Jean Peyroux, 125 et 127 rue Kemparts, coin Toulouse. 17 fév—1 m.

GROCERIE ET BAR—A rendre pour cause de départ; raison de bonnes affaires. S'adresser sur les lieux, 339 rue Kemparts, coin Roman, ou à M. Lafitte, 15 de la fin du monde, rue Dryades à l'escan. 16 fév—1 mois

A VENDRE—Pour cause de départ deux mules, bien dressées et bonnes pour toutes parts. 26 fév—2 mars

GROCERIE dans bonne localité. S'adresser 85 Bienville. 2 fév—1m

A VENDRE—Beaux terrains pour bâtir, Gentilly, 2 1/2 heures de la Nouvelle Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commerce. 1er déc—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de James Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 23,216—Division E. Attendu que James Regan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres exécuteur testamentaire daté dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qui suivront la présente notification, les raisons de son refus d'agir à titre d'exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait, par approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 fév—2f—1m

Succession de Henriette Newsom.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 21,145.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villere, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 fév—26—2 6 mars

Succession de Gottlieb Rabeck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 22,057—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Adam Falkenstein, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 fév—26—2 6 mars

Succession de Pedro Corvaja.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,741—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Wilemine Bruning administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17fév—17 22 26

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans
Wm C. Hardwick vs. ses créanciers—No. 20,214—Division E—Ordre de Conseiller la Cour, et l'enregistrement de la pétition annexée de la Louisiana National Bank, un créancier dans cette affaire, il est ordonné que rien ne soit fait dans cette affaire soit convoquée pour le 3 Mars 1888, à 11 heures a.m. dans le bureau de l'élire du greffier de la Cour.
Nouvelle-Orléans, 3 février 1888.
W. T. HOUSTON, Juge.
Signés.
Cour copie conforme.
JAS. P. GUINAULT, Député-Greffier.
5 fév—5f au 11 août

Succession de Mlle Mary Todd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 18,803—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Samuel G. Wright, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait, par approbation et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1 fév—18 22 26

F. H. Ehlers vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,691—Division E—Dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Martin Glaser, syndic provisoire et syndic définitif dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 fév—26—2 6 mars

Succession de Marie Anne Dupuy, femme de Christian Burmeyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 23,308—Division B—Attendu que Christian Burmeyer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir que lettres d'administration dans la succession de feue Marie Mary Anne Dupuy, décédée intestat, a été et soit par le présent donné à Christian Burmeyer, époux de la dite, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18 fév—18 22 26

Succession de Theodor Vogelsang.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,040—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Wilemine Bruning administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17fév—17 22 26

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans
Wm C. Hardwick vs. ses créanciers—No. 20,214—Division E—Ordre de Conseiller la Cour, et l'enregistrement de la pétition annexée de la Louisiana National Bank, un créancier dans cette affaire, il est ordonné que rien ne soit fait dans cette affaire soit convoquée pour le 3 Mars 1888, à 11 heures a.m. dans le bureau de l'élire du greffier de la Cour.
Nouvelle-Orléans, 3 février 1888.
W. T. HOUSTON, Juge.
Signés.
Cour copie conforme.
JAS. P. GUINAULT, Député-Greffier.
5 fév—5f au 11 août

Succession de Jos. E. Shroeder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 22,559—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Katie Wedemeyer, veuve de feu Jno. E. Schroeder, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 fév—26—2 6 mars

Pour l'affaire de la liquidation des affaires de la maison commerciale de Lafitte & Duflibe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,266—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette liquidation et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. Lafitte Duflibe, liquidateur, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 fév—22 26—2 mars

Succession de Mlle Mary Todd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 18,803—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Samuel G. Wright, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait, par approbation et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1 fév—18 22 26

F. H. Ehlers vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,691—Division E—Dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Martin Glaser, syndic provisoire et syndic définitif dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 fév—22 26—2 mars

Succession de Marie Anne Dupuy, femme de Christian Burmeyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 23,308—Division B—Attendu que Christian Burmeyer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir que lettres d'administration dans la succession de feue Marie Mary Anne Burmeyer, décédée intestat, a été et soit par le présent donné à Christian Burmeyer, époux de la dite, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18 fév—18 22 26

Succession de Theodor Vogelsang.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,040—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Wilemine Bruning administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17fév—17 22 26

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans
Wm C. Hardwick vs. ses créanciers—No. 20,214—Division E—Ordre de Conseiller la Cour, et l'enregistrement de la pétition annexée de la Louisiana National Bank, un créancier dans cette affaire, il est ordonné que rien ne soit fait dans cette affaire soit convoquée pour le 3 Mars 1888, à 11 heures a.m. dans le bureau de l'élire du greffier de la Cour.
Nouvelle-Orléans, 3 février 1888.
W. T. HOUSTON, Juge.
Signés.
Cour copie conforme.
JAS. P. GUINAULT, Député-Greffier.
5 fév—5f au 11 août

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L. S. I.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

Par la création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages a Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Nous déclarons par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Trimestriel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 MARS 1888.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500,	50,000
200 Lots de	300,	60,000
300 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit	$50,000
100 Lots de $300,	30,000
100 Lots de $200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100, soit	$100,000
1,000 Lots de $100,	100,000
3,136 Lots se montant à	$1,055,000

☞ Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en gros.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresse vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. De-ce-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTRACTION IMPORTANTE.

Propriétés Commerciales

—Situées dans le—

CENTRE DE LA VILLE,

—ET—

Placements très Avantageux,

Rue Gravier, face aux

United Cotton Buildings.

—AUSSI—

Différents Lots et Diverses Résidences,

Rues Dryades, Gravier et Union.

Une Résidence confortable

Rue du Camp.

Deux Lots de Terre de Choix

Avenue St-Charles, face au Parc Audubon.

—ET—

Huit Magasins en Briques à Trois Etages.

Rue North Peters, face au fleuve Mississipi et touchant au

Queen and Crescent Depot,

Dans la Troisième District.

Vente Positive en Partage à l'Encan,

A un Long Crédit et à un Faible Taux d'Intérêt.

Benjamin, Newgass et autres contre Betty Newgass et autres.

No 21,630—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

VENTE EN PARTAGE.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 janvier 1888, il sera vendu à l'encan—

1. Le Cottage double, situé dans le Premier District de cette Ville, dans l'Ilet borné par les rues Gasquet et Cleveland, Canal Derbigny et Claiborne, et fait face à la belle résidence du colonel Hansen et de Mme Gomila et sera offert dans son entier ou subdivisé en quatre plusieurs sites pour batir, ainsi qu'on le demandera.

2. Le splendide lieu de terre élevé sortigo à cette décrit, ci-dessus, borné par les rues Rivet, Calhoun, Benjamin et le Parc Boulevard; il mesure 228 pieds 8 pouces de face à la rue No. 232 pieds 10 pouces et 611 pieds de face à la rue Benjamin, 233 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Calhoun et 233 pieds 9 pouces et 4 lignes de face au grand Boulevard ou Parc Audubon. Cet Ilet sera offert subdivisé en quarts ou en portions moindres ainsi que le décideront les acheteurs.

PROPRIETE TROISIEME DISTRICT.

Huit magasins en briques à trois étages dans l'Ilet borné par les rues North Peters, Chartres, St-Ferdinand et Montegre, étant le même Ilet dans lequel est compris le Grand Dé, et de Northeastern Railroad. Queen & Crescent Route—et les immenses bâtisses et le Crescent Jute Manufacturing Co., et faisant face au fleuve Mississipi pour le Newgass, Texas & Pacific et le Northeastern roads passant devant, offrant une rare occasion d'obtenir de splendides sites pour entrepôts ou manufactures. Lesquels magasins sont décrits en détail comme suit, à savoir:

1er Le magasin No 124 rue North Peters coin de la rue St. Ferdinand, et désigné comme lot No 1, et mesure 24 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters sur 100 pieds de profondeur et face à la rue St. Ferdinand et borné au fond par une allée commune ouvrant sur la rue St. Ferdinand.

Cette propriété est louée à Mme Jolly à raison de $18 par mois.

2e Le magasin No 125 rue North Peters contigu au magasin ci-dessus, et désigné comme lot No 2 et mesure 23 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue North Peters sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune ouvrant sur la rue St. Ferdinand. Cette propriété est louée à Mme J. Swan à raison de $15 par mois.

3e Le magasin No 126 rue North Peters adjacent au précédent, est désigné comme lot No 3 et mesure 23 pieds 5 pouces et 2/3 face à la rue North Peters sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est borné au fond par une allée commune de 17 pieds de large, allant ouvrir sur la rue St. Ferdinand. Ces deux dernières propriétés sont louées à Hugh Cain, à raison de $18 par mois.

4e Le magasin No 130 rue North Peters, est désigné comme lot No 5 et mesure 26 pieds 1 pouce de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, et est borné au fond par une allée commune, et est louée à Mme Bernard Peters, à raison de $20 par mois.

5e Le magasin No 131 rue North Peters, adjacent au précédent. Le terrain mesure 22 pieds 9 pouces de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

6e Le magasin No 132 rue North Peters, adjacent au précédent. Le terrain mesure 22 pieds 5 pouces de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

7e Le magasin No 133 rue North Peters, adjacent au précédent. Le terrain mesure 22 pieds 5 pouces de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

8e Le magasin No 134 rue North Peters, adjacent au précédent. Le terrain mesure 22 pieds 5 pouces de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

9e Le magasin No 135 rue North Peters, adjacent au précédent, et désigné comme lot No 10, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

10e Le magasin No 136 rue North Peters, adjacent au précédent, et désigné comme lot No 11, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

11e Le magasin No 137 rue North Peters, adjacent au précédent, et désigné comme lot No 12, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

12e Le magasin No 138 rue North Peters, adjacent au précédent, et désigné comme lot No 13, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

13e Le magasin No 139 rue North Peters, adjacent au précédent, et désigné comme lot No 14, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

14e Le magasin No 140 rue North Peters, adjacent au précédent, et désigné comme lot No 15, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

15e Le magasin No 141 rue North Peters, adjacent au précédent, et désigné comme lot No 16, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

16e Le magasin No 142 rue North Peters, adjacent au précédent, et désigné comme lot No 17, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

17e Le magasin No 143 rue North Peters, adjacent au précédent, et désigné comme lot No 18, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

18e Le magasin No 144 rue North Peters, adjacent au précédent, et désigné comme lot No 19, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

19e Le magasin No 145 rue North Peters, adjacent au précédent, et désigné comme lot No 20, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

20e Le magasin No 146 rue North Peters, adjacent au précédent, et désigné comme lot No 21, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

21e Le magasin No 147 rue North Peters, adjacent au précédent, et désigné comme lot No 22, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

22e Le magasin No 148 rue North Peters, adjacent au précédent, et désigné comme lot No 23, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

23e Le magasin No 149 rue North Peters, adjacent au précédent, et désigné comme lot No 24, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

24e Le magasin No 150 rue North Peters, adjacent au précédent. Le lot est de même mesure et est désigné comme lot No 25, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

25e Le magasin No 151 rue North Peters, adjacent au précédent. Le lot est de même mesure et est désigné comme lot No 26, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

26e Le magasin No 152 rue North Peters, adjacent au précédent. Le lot est de même mesure et est désigné comme lot No 27, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

27e Le magasin No 153 rue North Peters, adjacent au précédent. Le lot est de même mesure et est désigné comme lot No 28, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

28e Le magasin No 154 rue North Peters, adjacent au précédent. Le lot est de même mesure et est désigné comme lot No 29, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

29e Le magasin No 155 rue North Peters, adjacent au précédent. Le lot est de même mesure et est désigné comme lot No 30, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

30e Le magasin No 156 rue North Peters, adjacent au précédent. Le lot est de même mesure et est désigné comme lot No 31, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

31e Le magasin No 157 rue North Peters, adjacent au précédent. Le lot est de même mesure et est désigné comme lot No 32, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

32e Le magasin No 158 rue North Peters, adjacent au précédent. Le lot est de même mesure et est désigné comme lot No 33, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

33e Le magasin No 159 rue North Peters, adjacent au précédent. Le lot est de même mesure et est désigné comme lot No 34, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

34e Le magasin No 160 rue North Peters, adjacent au précédent. Le lot est de même mesure et est désigné comme lot No 35, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

35e Le magasin No 161 rue North Peters, adjacent au précédent. Le lot est de même mesure et est désigné comme lot No 36, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

36e Le magasin No 162 rue North Peters, adjacent au précédent. Le lot est de même mesure et est désigné comme lot No 37, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

37e Le magasin No 163 rue North Peters, adjacent au précédent. Le lot est de même mesure et est désigné comme lot No 38, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

38e Le magasin No 164 rue North Peters, adjacent au précédent. Le lot est de même mesure et est désigné comme lot No 39, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

39e Le magasin No 165 rue North Peters, adjacent au précédent. Le lot est de même mesure et est désigné comme lot No 40, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

40e Le magasin No 166 rue North Peters, adjacent au précédent. Le lot est de même mesure et est désigné comme lot No 41, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

41e Le magasin No 167 rue North Peters, adjacent au précédent. Le lot est de même mesure et est désigné comme lot No 42, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

42e Le magasin No 168 rue North Peters, adjacent au précédent. Le lot est de même mesure et est désigné comme lot No 43, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

43e Le magasin No 169 rue North Peters, adjacent au précédent. Le lot est de même mesure et est désigné comme lot No 44, et mesure 22 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

44e Le magasin No 170 rue North Peters, adjacent au précédent. Le l